

# De la maltraitance traumatique à la bientraitance réparatrice : Enfants, Parents, Intervenants

Formation Certifiante G&BM-Psy

2021-2023

Catherine Briod de Moncuit et Carol Gachet animent depuis plus d'une vingtaine d'années des formations relatives à la prise en charge de situations de maltraitements et de traumatismes, plus spécifiquement dans les situations de violences intrafamiliales. Elles ont développé ensemble un modèle unique de compréhension de la dissociation traumatique complexe, transposable dans la pratique. Les aspects de bientraitance, de résilience, de positionnement de l'intervenant, de réseau collaborant, de droits de l'enfant sont abordés avec pragmatisme et permettent de poser un regard neuf, pointu et compétent sur ces situations.

*« Les feedbacks enthousiastes, la demande croissante pour des formations continues et des journées d'analyse de pratique, la rencontre avec d'autres formateurs et professionnels de terrain impliqués, le souhait de transmettre « savoirs » et « savoirs faire » nous ont amenées à développer plus avant certaines des thématiques et à proposer en 2021 cette version certifiante.*

*A l'instar des cours précédents, ce cursus se veut résolument pratique tout en apportant les aspects théoriques indispensables à ces thématiques, issus de la psycho-traumatologie, de la psychodynamique, de la systémique, du psycho-corporel. L'émotionnel, le cognitif et le corporel sont sollicités lors des séminaires permettant une compréhension et une intégration à la fois fine et holistique.*

*Les différents milieux professionnels représentés dans les séminaires, les regards multidisciplinaires, les échanges, la participation sont mis en exergue, permettant ainsi de créer un climat bienveillant et favorable aux apprentissages.*

*Les outils présentés seront exercés par petits groupes lors de rencontres d'intervisions. Les regards croisés et l'expérience des pairs étant un atout indéniable pour remettre en question les représentations et enrichir les compétences.*

*Outre la rigueur académique, la présentation et la maîtrise d'outils pratiques et novateurs, les analyses de situations exigeantes, cette formation est résolument placée sous le signe de la bientraitance, de la collaboration interdisciplinaire, de l'implication et du respect de chacun. »*

Mai 2021

Carol Gachet & Catherine Briod de Moncuit

## Objectifs et public cible

Cette formation modulaire s'adresse à tout professionnel du réseau psycho-socio-éducatif, sanitaire et juridique qui prend en charge ou est confronté à des situations de maltraitances et de violence sur mineurs, ce sous trois angles d'approche :

- L'enfant : détecter et comprendre l'impact de la violence sur le développement de l'enfant ; développer des attitudes favorisant la résilience.
- L'adulte/le parent : comprendre les conséquences de la maltraitance à l'âge adulte et leurs répercussions sur la parentalité, se positionner par rapport aux parents maltraitants.
- Le professionnel : appréhender ses propres attitudes professionnelles et ses représentations, et comment celles-ci peuvent favoriser la reprise du développement de l'enfant, et favoriser les compétences de l'adulte/parent.

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis un large savoir théorique et pratique leur permettant d'évaluer, d'analyser et de se positionner clairement face à ces situations complexes.

### Formation destinée aux :

- Intervenants sociaux, accompagnants parentaux, familiaux
- Psychologues, psychothérapeutes, psycho-pédagogues
- Juristes, juges, avocats, médiateurs pénaux
- Médecins, soignants et professionnels de la santé
- Professionnels en charge d'expertises dans le champ de la protection de l'enfance

### Travaillant avec :

- des mineurs subissant des violences parentales ou des maltraitances répétées de la part d'adultes
- des adultes ayant été maltraités dans l'enfance et qui en subissent encore les conséquences à travers des situations de dépendances, d'actes d'auto-agressivité ou d'hétéro-agressivité à répétition
- des parents qui utilisent la violence comme mode éducatif ou qui font subir à leur.s enfant.s le conflit conjugal
- des parents qui ont été signalés aux autorités pour mauvais traitements envers leur.s enfant.s

## **Formateur.trice.s** (par ordre d'ancienneté à GBM-Psy)

Les formateur.trice.s sont des psychologues ou des psychothérapeutes formés en psychotraumatologie, et/ou des intervenants psycho-sociaux de terrain, avec une expérience à la fois clinique et pratique reconnue.

### **Catherine Briod de Moncuit**

Psychologue spécialisée en psychothérapie FSP. Psychanalyste orientation Charles Baudouin. Superviseuse dans des services de protection de l'enfance et dans des foyers accueillants des enfants victime de maltraitance et de violence. Formatrice dans le domaine de l'impact de la violence sur le développement de l'enfant depuis 1998.

### **Carol Gachet**

Psychologue FSP, psychothérapie corporelle et systémique, Master en droits de l'enfant. Co-fondatrice de l'association « Faire le pas » : Parler d'Abus Sexuels. Ancienne coordinatrice de l'association « Familles Solidaires ». Directrice de Intervention de Crise et Prévention (ICP). Intervenante en médiation équine auprès de l'association le Pied à l'Etrier (PAL).

### **Melody Tenuid**

Psychologue FSP. Spécialisée en psychotraumatologie. Travaille en pratique privée. Formatrice dans le domaine de prise en charge de la maltraitance sur mineurs. A travaillé 5 ans à la Fondation Malley-Prairie dans l'équipe mères-enfants. Fait partie de la cellule d'audition des victimes mineures sur le canton de Vaud. Co-fondatrice de l'association Parallèle

### **Sophie Bille**

Psychologue FSP diplômée en victimologie et formée en guidance interactive. Travaille dans l'accompagnement d'enfants victimes de maltraitance et leurs parents depuis 10 ans. Expérience en tant que psychologue dans un foyer d'accueil d'urgence pour femmes et enfants victimes de violences conjugales ainsi que dans la cellule de permanences psychologiques pour l'audition de victimes mineures. Co-fondatrice de l'Association Parallèle

### **Thomas Légeret**

Directeur de la fondation St-Martin depuis 15 ans. Dirige 4 unités : « La Maison des Avants » (foyer pour enfants), l'ASPC « Le Chalet » (accueil spécialisé sur les périodes de congé ; weekends et vacances), « AIAP » (accompagnement ambulatoire intensif), La Maise (foyer pour adolescents nécessitant une prise en charge individualisée).

### **Stéphanie Broger**

Accompagnante parentale au sein de la fondation St-Martin. Responsable d'AIAP (accompagnement intensif en alternative au placement). Accompagne les familles d'accueil. Formée en systémique et dans la prise en charge des problématiques de dépendances. Travaille dans l'accompagnement des familles et parents depuis 9 ans.

## Organisation et coûts

▪ Frais de dossier				100.-
▪ 3 modules de base	6j	42h	présentiel	1560.-
▪ 4 modules avancés	8j	56h	présentiel	2080.-
▪ 5 journées « intégration des outils »	5j	35h	présentiel	1300.-
▪ 4 supervisions individuelles de 1h30		6h	présentiel	900.-
▪ 6 interventions de 3h en groupe restreint min.		18h	présentiel	---
▪ 1 travail final		30h		
▪ 1 journée évaluation	1j.	7h	présentiel	260.-
▪ Lectures, documentaires, recherches d'articles		40h		
<b>Total</b>		<b>234h</b>		<b>6200.-</b>

## Admission et inscription à la certification

### Admissibilité

- Disposer d'un titre universitaire/HES ou jugé équivalent.
- Avoir une pratique professionnelle d'au moins 2 ans à 50 % en lien direct avec les enfants, les adultes en difficultés, et/ou les parents,
- Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme universitaire/HES, mais qui bénéficient d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis au cas par cas.

### Dossier

- Le formulaire d'inscription complété
- Une lettre de motivation
- Un CV récent avec photo
- Une finance d'inscription : CHF 100.-, non remboursable

Les dossiers complets doivent être envoyés via mail à : [contact@gbm-psy.ch](mailto:contact@gbm-psy.ch).

Un accusé de réception vous parviendra dans les 72 heures, passé ce délai et sans réponse de la part de G&BM, nous vous remercions de nous contacter par téléphone au : 022 731 44 24.

Les dossiers sont examinés dès réception de la finance d'inscription.

Une fois votre dossier examiné, vous serez contacté via mail afin de fixer un entretien en visio ou en présentiel. La réponse définitive vous parviendra par mail à la suite de cet entretien.

**Attention : dernier délai pour l'envoi des dossiers : 16 août 2021**

### Reconnaissance des acquis

Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalence de certains modules pour ceux et celles qui auraient déjà suivi des formations avec Carol Gachet et/ou Catherine Briod de Moncuit. Prendre contact via mail : [contact@gbm-psy.ch](mailto:contact@gbm-psy.ch).

Pour les personnes ayant suivi dans son entier la formation de 6 jours - « Maltraitance et abus sexuels » - donnée par GBM dans les années précédentes, en institution ou hors institution, les modules :

Enfance maltraitée et dissociation traumatique  
Parents auteurs de maltraitance  
Réseau collaborant, trampoline de résilience et droits de l'enfant

sont acquis et n'ont pas besoin d'être refait. Il suffit de joindre l'attestation de cette formation au dossier d'inscription ou de prendre contact avec nous si elle n'est pas retrouvée. En revanche, les journées intégratives (voir programme) sont indispensables.

### Suivi modulaire

La formation en présentiel est de 20 jours, répartis sur 18 mois. De préférence, les modules doivent être suivis en continu. En cas d'arrêt prématuré de la formation pour justes motifs, le.e participant.e peut rejoindre une session ultérieure. G&BM-Psy ne peut toutefois pas garantir la tenue annuelle de chaque module. Le module « entamé » ne sera en aucun cas remboursé. La formation certifiante devrait pouvoir s'accomplir sur une durée de trois ans au maximum.

### Modalité de paiement

Une fois votre admission confirmée, une facture de CHF 1'560.- parviendra à l'adresse de facturation mentionnée. Le paiement valide l'inscription et couvre la participation aux 5 journées « intégration des outils » et la journée d'évaluation finale.

Les 7 modules (3 modules de bases et 4 avancés) seront facturés trois semaines avant le début de chaque module et devront être réglés avant le début du module.

Les heures de supervision individuelles sont à régler directement auprès du/de la superviseur.e. Il est toujours possible de convenir d'un échelonnement de paiement, l'aspect financier ne doit pas être un frein à votre participation.

### Conditions de désistement

- En cas de désistement entre 60 et 30 jours avant le début de la formation certifiante, CHF 300.- sont retenus, en plus des frais de dossier.
- En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation certifiante, certificat médical excepté, 50% des frais seront retenus, soit CHF 780.-
- En cas de désistement moins de 7 jours avant le début de la formation, certificat médical excepté, l'entier du montant est dû, soit 1'560.- .

Dans tous les cas de désistement, la finance d'inscription de CHF 100.- reste acquise à G&BM pour traitement du dossier.

### Conditions d'obtention de la certification

- Avoir suivi de façon régulière les 3 modules de base et les 4 modules avancés de formation (à 80% au moins) ;
- Avoir participé activement aux interventions ;
- Avoir effectué le travail requis pour les journées d'intégration ;
- Avoir effectué 6 heures de supervision individuelle auprès d'un superviseur agréé par GBM-psy ;
- Obtenir la validation du travail final ;
- S'être acquitté de la totalité du coût de la formation.

### Pour la certification, les exigences par modules sont les suivantes :

- Avoir effectué le travail préparatoire avant chaque module (ex : lectures, visionnement de film ou commentaire sur une lecture, questionnaire, compte rendu de lecture) fourni ou indiqué par G&BM avant le début chaque module).
- Avoir préparé d'une situation à présenter lors de la journée intégrative ou travail jugé équivalent.
- S'être rencontré en groupe restreint (3-4 personnes) d'intervention en intersession pour présentation et analyses de situations.

### Travail final :

Le travail final permet d'attester la connaissance approfondie de la théorie et la maîtrise des outils présentés en formation. Les exigences du travail final seront précisées en cours de formation. Une grille de présentation sera proposée aux participants, toutefois, des travaux créatifs et originaux sous tout autre format (chefs d'œuvre) sont également encouragés.

Le travail final est évalué par les formateurs et par les pairs sur la base d'une grille d'évaluation. Au terme de la formation, un diplôme est délivré attestant du contenu de l'ensemble du cursus.

### Remédiation

Si le travail final n'est pas validé, les formatrices et le/la participant.e peuvent convenir d'un travail de remédiation. Celui-ci est facturé au prix de CHF 260.-.

### Supervision supplémentaire sur demande

Si les participants rencontrent des difficultés de compréhension ou de mise en pratique des outils présentés, ils peuvent demander en tout temps une supervision à l'un des formateur.trice. Cette supervision est facturée au prix de CHF 150.-/h.

## Programme 2021-2022

### Nombre de participants

Afin de garantir la qualité, les échanges, et d'instaurer une dynamique sécurisée et bienveillante, les modules sont limités à 16 participants ( $\pm 2$ ), dont 10 places réservées prioritairement aux personnes inscrites à la formation certifiante.

### Cours de base

No 21.01	1 <sup>er</sup> & 2 février 2022	CG	Auto-protection et bienveillance : prévenir la fatigue de compassion et le trauma vicariant
No 21.02	30.sept & 1 <sup>er</sup> oct 2021	CBM	Enfance maltraitée et dissociation traumatique
Jl.1	12 octobre 2021	CG/CBM	Journée intégrative <b>Mise en pratique et intégration des outils</b>
No 21.03	4 & 5 nov. 2021	CBM	Parents auteurs de maltraitance
Jl.2	16 nov 2021	CG/CBM	Journée intégrative <b>Mise en pratique et intégration des outils</b>

### Cours avancés

No 21.04	30.11.&1 <sup>er</sup> .12. 2021	CG	Réseau collaborant, trampoline de résilience et droits de l'enfant
No 22.05	17 & 18 février 2022	StBr/TL	L'accompagnement du parent dans le contexte de la protection de l'enfance
Jl.3	8 mars 2022	CG/CBDM	Journée intégrative <b>Mise en pratique et intégration des outils</b>
No 22.06	16 & 17 mai 2022	SoBi/MT	Violence dans le couple : séparation et parentalité, qu'en est-il des enfants ?
Jl.4	24 mai 2022	CG/CBDM	Journée intégrative <b>Mise en pratique et intégration des outils</b>
No 22.07	7 et 8 juin 2022	CBDM/CG	Pédagogie de la résilience, écoute de l'enfant
Jl.5	20 sept. 2022	CG/CBDM	Journée intégrative <b>Mise en pratique et intégration des outils</b>
EF	Fin 2022 ou début 2023		<b>Journée d'évaluation finale</b>